



Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

Compte rendu de la première séance de la Commission conjointe parlementaire francophone au sujet du Plan Autisme

Ce mercredi 25 janvier au Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles, ont eu lieu les premières auditions de la Commission conjointe des trois parlements francophones (Bruxellois Francophone, Wallon et Fédération WB) au sujet du Plan Autisme transversal.

Les 4 Ministres signataires (Maxime Prévot, Céline Fremault, Alda Greoli et Marie-Martine Schijns) ont présenté ensemble la partie commune du Plan (voir pages 13 à 21 du document : <https://drive.google.com/file/d/0B0RO3gCpZcNaYzRPV0VHSzBpczg/view>)

En introduction, le Ministre Prévot a précisé que l'autisme nécessite des réponses individuelles, tant il existe des formes différentes et des besoins différents. Il estime que les personnes avec autisme doivent pouvoir accéder à des services proposant tout type d'approche, y compris la psychanalyse, et que ce n'est pas au politique de privilégier une pratique par rapport à une autre.

En matière **d'état des lieux du manque de solutions** (point 1 du plan), les Ministres ont cité certaines réalisations et notamment :

- Le cadastre des institutions subsidiées (et non) par l'AVIQ est accessible au public.
- La liste unique des adultes en recherche active de solutions est opérationnelle au sein de l'AVIQ depuis janvier 2017. Cela facilitera le relevé des besoins à de fins statistiques. Pour ce qui est des enfants, la liste unique sera disponible dans le courant de l'année 2017 (en son absence, on utilise celle de l'enseignement).
- A Bruxelles, la liste « grande dépendance » comptabilise 249 adultes sans solution ou avec une solution insatisfaisante. Parmi eux, il y a 26 adultes avec autisme et 41 avec un double diagnostic. Les enfants sont au nombre de 81, dont 19 avec autisme et 10 avec un double diagnostic. La Ministre Fremault précise que pour le 31 mars 2017, le service Phare pourra croiser les listes d'attente des institutions pour jeunes et pour adultes avec sa propre liste. Cela permettra un meilleur cadastre des besoins et évitera les doubles comptages.

En matière **de dépistage et annonce de handicap** (point 2 du plan), la Ministre Greoli a signalé que :

- La Plateforme Annonce Handicap a reçu un subside qui lui permettra de concevoir et éditer une brochure sur l'autisme en collaboration avec le monde associatif.
- Le projet Start du SUSA qui vise la formation des pédiatres de la zone Mons-Ath-Soignies (y compris les pédiatres de l'ONE) à la détection des signes d'autisme chez les jeunes enfants sera étendue à la totalité du Hainaut, ainsi qu'à d'autres zones de la Wallonie et à Bruxelles, ce grâce à des subsides conjoints CAP 48/Fédération WB/COCOF.
- Le diagnostic d'autisme ne pouvant se faire avant 2, voire 3 ans, il faut être attentif aux signes de « retrait relationnel » chez les tout petits.
- Le problème du non remboursement de la logopédie est réel et dépend de la Ministre fédérale de la santé.

En matière **d'information et formation** (points 3 et 4 du plan) :

- Un guide de bonnes pratiques pour la prise en compte de l'autisme réalisé par un groupe de travail de l'AVIQ sera distribué aux institutions wallonnes.
- Le site Participe reçoit un subside supplémentaire pour renforcer l'information.
- L'AVIQ compte 17 modules de formation dans son catalogue (nous n'avons pas compris s'il s'agit de modules relatifs à tout type de formation ou s'ils sont tous destinés à l'autisme).



Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

Chaque service a un budget de 2.500 euros à disposition et choisit la formation qu'il souhaite.

- Pour les familles, on a organisé en 2016 deux modules de formation à l'autisme de 3 jours en Région wallonne. Après évaluation, on prévoit organiser d'autres modules de formation en 2017. Toujours en 2017, il est prévu d'organiser une journée de conférences pour les familles et une pour les services. L'APEPA organise aussi des formations destinées aux parents.
- L'événement de sensibilisation à l'autisme « Opération Chaussettes bleues » sera subsidié à Bruxelles par la Fédération WB et par la COCOF. Il sera organisé par l'asbl Autisme en action.

En ce qui concerne **l'adaptation de l'encadrement** (point 5 du plan):

- L'enseignement prévoit une fiche spécifique autisme ainsi qu'une brochure pour les écoles, avec à la clé un budget de 100.000 euros sur 2 ans.
- Les enseignants du spécialisé peuvent bénéficier de formations TEACCH via l'IFC. 430 enseignants sont formés à cette méthode.
- 8 classes maternelles inclusives (classes d'enfants handicapés au sein d'écoles ordinaires) seront ouvertes à la rentrée 2017, avec un budget supplémentaire de 320.000 euros. A ce sujet, une première réunion a eu lieu le 16 janvier avec les acteurs concernés, une deuxième aura lieu le 2 février. La Ministre Schijns précise que ces classes ne sont pas consacrées exclusivement aux enfants avec autisme.

En ce qui concerne **la transversalité** (point 6 du plan) :

- Les parents devant régulièrement expliquer leur parcours à chaque administration et entité, la Ministre Greoli estime qu'il faut informatiser le carnet de l'enfant.

En ce qui concerne **la participation à la vie sociale** (point 7 du plan) :

- A Bruxelles, 12 projets « handisport » réunissant des jeunes valides et non valides permettent à des personnes avec autisme de participer à la vie sociale et aux loisirs. Les services d'accompagnement sont renforcés à raison de 300.000 euros supplémentaires chaque année. Le service de loisirs/répit La Soucoupe reçoit un subside et s'adresse aux enfants avec autisme et troubles psychiques. La politique handystreaming assure une participation de toutes les compétences de la région aux problématiques du handicap.
- En Wallonie aussi, la FeMA organise une journée sportive adaptée par an.

En matière de **transports scolaires** (point 8 du plan) :

- Un groupe de travail sera mis en place pour le transport en Wallonie.
- A Bruxelles, les embouteillages étant la cause de trajets trop longs, on interpellera la STIB pour étudier l'utilisation de voies prioritaires pour les bus scolaires.

Après la présentation de la partie commune aux 4 entités du Plan Autisme, la parole a été donnée aux députés pour un tour de questions/réponses. 16 députés s'étant inscrits et ayant posé de nombreuses questions, les Ministres n'ont pu y répondre que sommairement.

Les questions les plus percutantes ont porté sur les thèmes suivants :

- L'absence du Fédéral autour de la table.
- L'absence de budgétisation, planification, programmation...
- L'absence d'indications sur les bonnes pratiques (études du KCE et du CSS non évoqués dans le Plan) et sur les interventions précoces intensives (on a cité le ESDM Early Start Denver Model et l'ABA).



Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

- L'absence de formation aux outils de détection précoce ayant fait leurs preuves ailleurs dans le monde (on a cité le Canada et la Finlande). On a aussi mis en exergue qu'un bon pourcentage d'enfants ne fréquente pas la consultation ONE et ne pourra donc pas être détecté.
- L'absence d'auxiliaires de vie scolaire pour l'inclusion des enfants autistes.
- Les projets pilotes qui s'éternisent.
- Les problèmes liés à l'accord de coopération entre Bruxelles et Région wallonne garantissant, dans le principe, la libre circulation des personnes handicapées dans la partie francophone du pays.
- Le manque de places hospitalières pour les doubles diagnostics.
- L'importance d'une transversalité avec le Fédéral mais aussi le niveau local, communal.
- La mauvaise répartition géographique des écoles spécialisées et les enfants déscolarisés.

Les revendications du monde associatif ont été portées par plusieurs députés qui ont cité nommément le GAMP et Inforautisme.

Parmi les réponses, retenons les points suivants :

Le Ministre Prévot a évoqué la programmation de projets d'infrastructure pour un montant global de 30 millions d'euros. Parmi ceux-ci, 10 millions ont été attribués en 2013 et 2014 et 10 millions en 2016-2017. Ces derniers ont fait l'objet d'un appel à projets spécifique à l'autisme et au double diagnostic. Au total, 70 places seront créées. Le Ministre a à nouveau insisté sur le fait que ces projets retenus en 2016 respectent la pluralité des approches de l'autisme. Il a aussi assuré que les places seront par la suite subsidiées (car il ne s'agit ici que d'infrastructure). Il reste à attribuer encore 10 millions d'euros d'ici 2019 : 5 millions seront attribuées aux projets de répit et 5 aux personnes polyhandicapées et cérébro-lésées.

Le Ministre a mis l'accent sur l'augmentation du budget des cas prioritaires à raison de 3 millions supplémentaires cette année et a parlé de 4 millions injectés dans le plan autisme, mais cela est resté vague.

Le Ministre a enfin affirmé qu'il recevrait le GAMP et Inforautisme autour de la table de la concertation associative.

La Ministre Greoli a parlé de 5 journées de formations dans le cadre de ses compétences.

La Ministre Schijns a signalé qu'elle travaille avec l'APEPA à une liste d'urgence pour les enfants qui se retrouvent sans école ou dans des situations insatisfaisantes.

C'est non sans une certaine frustration que la séance s'est conclue. Les axes régionaux et communautaires du Plan Autisme n'ont pas été présentés par manque de temps et les Ministres n'ont pas eu la possibilité de répondre de manière exhaustive aux questions des députés.

En conclusion, la Présidente du Parlement Francophone Bruxellois Julie de Grootte a tenu à évoquer l'historique de cette Commission conjointe, mise en place à sa demande et suite aux interpellations constantes du GAMP en matière d'autisme à chaque rentrée parlementaire. Elle a salué la pugnacité du mouvement et a insisté sur l'importance d'entendre les citoyens. Elle souhaite que d'autres commissions puissent voir le jour, à l'instar de celle-ci, au sujet d'autres thématiques.

Rapporteur : Cinzia Agoni (membre de GAMP, Inforautisme, Plateforme Autisolidarité)